

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** En ce qui concerne le Service dentaire scolaire, effectivement, les raisons sont multiples. La maladie de plusieurs médecins a fait que, si les médecins sont malades, il n'y a bien sûr pas de soins qui se font et donc les honoraires ne peuvent pas être facturés. Il y a une unité de soins qui a dû être remplacée aux Buissonnets pour 60 000 francs. On constate quand même dans les différentes cliniques que pour certaines il y a une diminution des soins en carie, ce qui veut dire qu'on a un peu plus de contrôles mais moins de soins. Là, on est plutôt content bien sûr de cet état de fait. D'autre part, effectivement, j'ai mandaté maintenant un examen de ce service. Il y a un coaching qui est en place. J'attends un rapport d'analyse sur le fonctionnement du Service d'ici le mois de juin et j'espère pouvoir trouver les solutions pour arriver à retrouver les chiffres précédents. J'aimerais quand même dire que ce service est particulièrement important puisqu'il assure la prophylaxie et c'est un service aussi qui suit l'ensemble des enfants scolarisés de ce canton pour s'assurer qu'ils soient suivis et soignés par des médecins dentistes, que ce soit par le Service dentaire scolaire ou par des médecins privés. Donc, il y a tout un service de contrôles effectués aussi par nos services dentaires scolaires.

En ce qui concerne la couverture et les dessins de «Mix & Remix», je ne peux pas répondre à la question. Je vais me renseigner et je donnerai l'information à M<sup>me</sup> la Députée Claudia Cotting. D'habitude, nous mettons des photos. «Mix & Remix» ont fait une exposition au «Vide-poche» de l'Hôpital de Marsens. C'est là qu'il y a eu des discussions et qu'une collaboration a été initiée. Cependant, en ce qui concerne les chiffres précis je vous donnerai l'information.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2007

### DIRECTION DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

**Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR), rapporteur.** L'attribution du mandat «asile» à ORS permet de constater un meilleur suivi et une efficacité supplémentaire dans la gestion financière et comptable du dossier.

L'année 2007 a également été celle de la recherche de solutions pour la planification hospitalière cantonale et qui a abouti au rapport qui vient d'être publié. De plus, le réseau de soins et santé mentale se met en place. La reprise du subventionnement des institutions spécialisées par le canton a conduit à une analyse du fonctionnement. Le Service de la prévoyance sociale est conscient que le transfert au canton doit modifier la manière de travailler et une transparence totale doit être exigée. Aussi, un groupe de travail est en place. Il est chargé, entre autres, de détecter si des synergies devraient être mises en place entre les différentes ins-

titutions pour améliorer le fonctionnement et aboutir à des économies.

Avec ces quelques remarques, la CFG vous invite à accepter ce rapport.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

## Rapport et comptes pour 2007

### ETABLISSEMENT CANTONAL DES ASSURANCES SOCIALES

**Cotting Claudia (PLR/FDP, SC).** Je voudrais avoir un renseignement concernant le bilan. Ce document contient donc deux comptes bien distincts qui sont le compte propre de l'Etablissement et le compte de la Caisse cantonale de compensation. Il y a une question qui concerne les passifs transitoires. Au bilan des comptes propres, à la page 22, il y a un passif transitoire de 1,74 million alors que l'année passée ce montant n'était que de 12 685 francs. Qu'est-ce que c'est que ce passif transitoire?

J'ai également une question d'ordre plus général. Dans les deux bilans on a une indication qui dit «avoir ou dette envers le secteur comptable 1». Qu'est-ce que le secteur comptable 1?

Voilà mes deux questions.

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** En ce qui concerne le passif transitoire, il s'agit, pour l'essentiel, des prestations sociales APG concernant l'exercice 2007 mais payées en 2008.

Ensuite, pour «l'avoir envers le secteur comptable 1», le «secteur comptable 1» est la Caisse cantonale des allocations familiales. Donc, c'est entre les deux.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 63 voix contre 0. Il y a 2 abstentions.

*Ont voté oui:*

Aebischer (SC, PS/SP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Butty (GL, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur ( ), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP),